

Corrigé bac philosophie 2021 Amérique du Nord

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2021 Amérique du Nord. Ce sujet comporte quatre choix, tous traités ci-dessous ; un seul était à rendre.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 : Les vérités scientifiques sont-elles définitives ?

Une vérité définitive ne devrait plus être révisée. Pourtant, les sciences progressent en corrigeant leurs résultats. La difficulté est de comprendre comment une connaissance peut être vraie sans que la recherche soit terminée.

D'abord, une proposition démontrée ou solidement contrôlée n'est pas une simple croyance provisoire. Sa justification permet de la conserver tant que les conditions sur lesquelles elle porte sont respectées. Une mesure peut ainsi rester valide dans sa marge d'erreur, même si un instrument plus précis devient disponible.

Mais nos théories organisent des résultats au moyen d'hypothèses. De nouvelles observations peuvent révéler les limites d'un modèle ou conduire à une autre explication. Réviser n'est pas nécessairement effacer tout ce qui précédait : une théorie peut conserver une utilité dans un domaine restreint. La science ne se confond donc pas avec une collection de certitudes que rien ne pourrait atteindre.

Il faut distinguer la vérité recherchée de l'assurance de la posséder définitivement. Le contrôle public et la possibilité d'une objection font la force d'un savoir. **Les vérités scientifiques peuvent être durablement établies sans que leur formulation et leur portée soient soustraites à tout examen.** L'absence d'infailibilité ne les rend pas équivalentes à des opinions arbitraires.

Sujet 2 : La nature est-elle injuste ?

La maladie, les catastrophes ou les différences de capacités semblent répartir les souffrances sans mérite. Peut-on pourtant attribuer une injustice à ce qui n'agit pas selon une intention morale ?

La nature peut être vécue comme injuste parce qu'elle ne récompense pas nécessairement les efforts et n'épargne pas les innocents. Ce sentiment exprime une attente humaine d'égalité ou de proportion. Il rend compte d'une expérience réelle, mais ne prouve pas l'existence d'un juge naturel qui aurait mal distribué les biens.

Au sens strict, l'injustice suppose des rapports réglés par des normes et des droits. Un phénomène naturel n'est pas responsable comme une personne. Dire qu'il est indifférent au juste est plus précis que lui prêter une volonté hostile. Cela ne rend pas les souffrances moins graves.

La justice concerne alors nos réponses aux inégalités naturelles. Organiser des soins ou adapter un accès transforme les conséquences sociales d'une vulnérabilité. On ne peut déduire de l'origine naturelle d'une différence qu'elle devrait être laissée intacte. **La nature n'est pas un tribunal ; les humains peuvent en revanche répondre justement ou injustement aux conditions qu'elle leur donne.**

Sujet 3 : L'art est-il l'affaire des seuls spécialistes ?

Les œuvres demandent parfois des connaissances techniques ou historiques. Cela signifie-t-il qu'elles n'auraient de sens que pour les personnes qui possèdent ces connaissances ?

L'expertise enrichit la rencontre avec une œuvre. Elle permet de remarquer une construction, une référence ou une difficulté que l'on ne voyait pas. Le travail de l'artiste lui-même comporte des savoir-faire. Refuser toute compétence sous prétexte de sensibilité personnelle ferait perdre des moyens de comprendre.

Cependant, apprécier ou être touché n'exige pas toujours un savoir préalable complet. Un spectateur peut reconnaître une tension, une émotion ou une question avant de pouvoir les expliquer techniquement. L'art met en jeu une expérience qui ne se réduit pas à la validation d'un expert. Un cercle de spécialistes ne peut donc s'arroger seul le droit de décider qui peut rencontrer une œuvre.

L'enjeu est de rendre les savoirs accessibles plutôt que d'opposer connaissance et sensibilité. La médiation peut ouvrir une possibilité de perception, sans imposer une émotion correcte. **L'art bénéficie des spécialistes, mais son adresse et sa valeur ne leur appartiennent pas exclusivement.**

Sujet 4 : explication du texte de Simone Weil

Weil décrit une inversion des rapports entre personnes et choses dans certaines usines. La coordination et la compréhension du travail sont réservées aux niveaux supérieurs, tandis que les ouvriers subissent une organisation qui les traite comme des éléments interchangeables.

Le premier mouvement part de la circulation des pièces. Elles portent une fiche, un nom et des informations qui assurent leur suivi. En contraste, l'ouvrier est identifié par un numéro et déplacé selon les besoins. La comparaison n'affirme pas que les objets sont réellement vivants : elle rend visible la reconnaissance accordée aux produits et refusée à ceux qui les fabriquent.

Weil distingue ensuite plusieurs situations. L'ajusteur qui réalise des pièces complexes conserve une activité d'intelligence et de maîtrise. Le texte ne condamne donc pas toute fabrication industrielle indistinctement. Le cas critiqué est celui des gestes simples répétés sous la pression de la cadence et des ordres.

La fin fait apparaître une contradiction : les ouvriers sont traités comme des choses, mais doivent rester conscients pour faire face à l'imprévu. On exige leur attention sans leur donner une maîtrise correspondante de l'organisation. L'aliénation décrite ne consiste pas en une disparition réelle de l'humanité, mais dans l'usage de ses capacités au sein d'une relation qui la méconnaît.

L'enjeu est ainsi la possibilité d'un travail où coopération et compréhension ne seraient pas réservées à ceux qui commandent.